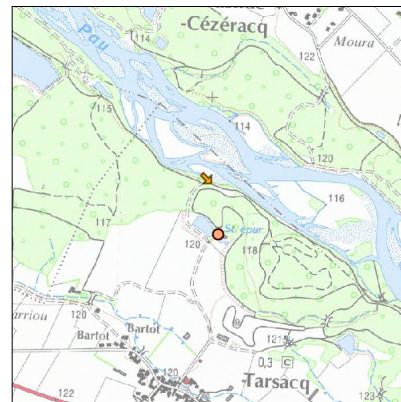
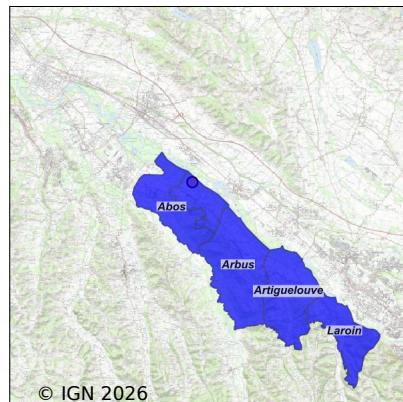


Système d'assainissement 2023

TARSACQ (INTERCOMMUNALE)

Réseau de type Séparatif



Station : TARSACQ (INTERCOMMUNALE)

Code Sandre	0564535V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT GAVE ET BAISE
Nom de l'exploitant	VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
Date de mise en service	janvier 1994
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	4 500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	257 Kg/j
Charge nominale DCO	514 Kg/j
Charge nominale MES	315 Kg/j
Débit nominal temps sec	685 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Table d'égouttage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	413 142, 6 258 178 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Gave de Pau

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Abos depuis 1964

100% de Arbus depuis 1964

100% de Artiguelouve depuis 1964

100% de Laroin depuis 1964

100% de Tarsacq depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le nombre de raccordés est de 1904 (RPQS 2021). Plusieurs postes acheminent l'effluent brut de différentes communes vers la station. Les postes de relevage, tous équipés d'un système de télésurveillance, sont les suivants :

Commune de Laroin : 2 postes, 355 abonnés (selon RPQS 2021),

Commune d'Artiguelouve : 1 poste (Vergalan), 692 abonnés (selon RPQS 2021),

Commune d'Arbus : 4 postes (Hameau, Hondet, Arc en ciel et un nouveau poste au Bourg), 425 abonnés (selon RPQS 2021),

Commune de Tarsacq : 1 poste (Ayala), 184 abonnés (selon RPQS 2021),

Commune de St Faust : 6 abonnés (selon RPQS 2021),

Commune d'Abos : 1 poste (Abos) qui, suite à la fin des travaux, refoule de nouveau vers la station de Tarsacq depuis le 07/02/2022. 242 abonnés (selon RPQS 2021),

Un passage est effectué par le préposé tous les mois.

Depuis 2021, les travaux à la station dépuration permettent d'admettre en traitement un débit de 1250 m³/j et le déversoir en tête a été réaménagé. Les résultats de la surveillance montrent que ce déversoir est très peu actif, même pour des pluies importantes.

Lors du suivi départemental dans le cadre du programme NAIADE, un bilan 24h a été réalisé en février par temps pluvieux (20 mm de précipitations cumulées) et une visite simple en septembre par temps humide.

Selon les données d'autosurveillance de 2023, l'analyse des débits mesurés en entrée de station montre que le flux admis en traitement est fonction de la météo et de la hauteur de la nappe. La capacité de temps de pluie (1250 m³/j) est dépassée pour 77 jours (janvier, février, mars, avril, novembre et décembre). La moyenne par temps sec du volume mesuré en entrée de station est de 764 m³/j, la moyenne toute météo confondue est de l'ordre de 930 m³/j. Le minimum mesuré en entrée de station est 255 m³/j le 23 novembre 2023 (330 m³/j en 2022). Lors du bilan NAIADE de février 2023 qui s'est déroulé par temps pluvieux, le volume total collecté est de 1937 m³/j dont 465 m³ après tamisage ont débordés via le trop plein A5 et 1478 m³/j ont été traités sur la filière biologique. Lors de ce bilan, la charge hydraulique représente 155% de la capacité nominale.

Environ 338 230 m³ ont été traités par la station en 2023, seulement 1 175 m³ ont transité par le déversoir d'orage (A2) en tête de station en amont du poste de relevage (représentant 0,35% du volume annuel).

Le percentile est de 1994 m³/j.

Comme par le passé, il est constaté qu'à certaines périodes de l'année et par temps de pluie ou en période de ressuyage, des débits très importants peuvent être mesurés : 6 valeurs supérieures à 3000 m³/j, 11 entre 2000 et 3000 m³/j et 60 entre 1250 et 2000 m³/j. Ces événements se produisent essentiellement en période de nappe haute. En effet, le débit d'eaux claires parasites véhiculé par le réseau est élevé (bruit de fond), et le réseau est également fortement sensible à la pluviométrie.

Dans le cadre des bilans d'autosurveillance 2023, les concentrations de l'effluent brut sont caractéristiques d'un effluent domestique plus ou moins dilué en fonction du contexte pluviométrique et de la hauteur de la nappe. La moyenne des 13 mesures d'autosurveillance de 2023 est de 2450 EH. Elle était de 2300 EH en 2022, 2800 EH en 2021, 2500 EH en 2020 et de 2700 EH en 2019.

Lors du bilan NAIADE de février, les concentrations de l'effluent brut sont caractéristiques d'un effluent domestique fortement dilué (DCO = 253 mg/l). Avec 213 kg DBO₅/j et 490 kg DCO/j, la charge à traiter correspond à 3 818 EH organiques (sur la base 1 EH = 60 g DBO₅ et 1 EH = 120 g DCO). Pour ce bilan, le ratio est de 2 EH/abonné.

Station d'épuration

Les effluents sont admis en entrée de station dans un poste de relevage équipé de 3 pompes en alternance sur sonde de niveau. Le débit maintenant admissible en pointe est de 180 m³/h. L'ensemble des effluents relevé est prétraités par un tamis fine maille. Une vanne décrêtage permet ensuite de diriger les effluents soit vers le bassin biologique soit vers le canal de by-pass. La consigne est calée sur un volume quotidien maximum de 1250 m³. Au-delà de 90 m³/h, la vanne dirige les effluents vers le canal de by-pass (inactif durant le bilan).

Le bassin biologique est aéré par 2 surpresseurs commandés par une sonde redox (-80 mv ; +80mv) et est équipé d'un agitateur qui fonctionne en continu. Le clarificateur présente une configuration classique.

Les taux de charge de l'installation sont fonction de la météo et de la saison.

Pour 2023, à partir des mesures autosurveilance, les taux de charges sont les suivants :

- Hydrauliques comprises entre 33% et 168% (le 14/11/23 avec 56 mm de précipitations cumulés la semaine précédente), 155% pour Bilan NAIADE,

- Organiques comprises entre 15 % et 137% (le 26/10/23), 83% pour le bilan NAIADE.

Lors du bilan NAIADE, le poste de relevage « entrée station » a bien fonctionné. Utilisation de leau industrielle pour le lavage du tamis et du compacteur avec un voile de boues proche de la surface miroir du clarificateur provoque le colmatage de la maille du tamis avec des débordements de cet équipement. La vanne d'écrêtage permet de diriger une partie des effluents vers le canal de by-pass (actif durant la mesure) lorsque le débit instantané est supérieur à 90 m³/h. Le débit théorique admissible sur létage biologique ne peut pas être supérieur à 1 250 m³/j. Lors de ce bilan, il est de l'ordre de 1 500 m³/j. Il est préconisé de vérifier la régulation afin d'éviter les surcharges hydrauliques au niveau de la filière biologique.

Bon fonctionnement des 2 surpresseurs commandés par une sonde redox. Le taux de boues en aération est correct le deuxième jour (MES = 3,52 g/l), la station a perdu des boues. Le taux de boues était de l'ordre de 5 g/l au début du bilan. Elles présentent une mauvaise aptitude à la décantation (IB : 250 ml/g MES).

Malgré des débits importants admis en traitement, les vitesses ascensionnelles restent acceptables pour le débit moyen horaire (0,37 m/h) comme pour le débit de pointe horaire (0,48 m/h). Afin de garantir une décantation optimale des boues, il est conseillé de maintenir un taux de boues activées de l'ordre de 3 g MES/l, associé à un taux de recirculation de l'ordre de 150%.

Pour les autosurveillances de l'exploitant, les rendements épuratoires de la station dépollution sont supérieurs à 89 % pour l'élimination des matières oxydables (DCO et DBO5) et les matières en suspension. Lors du bilan NAIADE, dans des conditions météorologiques défavorables, des départs de boues ont été observés. Les principales causes sont un taux de recirculation insuffisant sur la filière biologique, une masse de boue trop élevée dans le bassin d'aération et des débits supérieurs à la capacité hydraulique de l'ouvrage. Les rendements épuratoires de la station dépollution ne sont pas représentatifs du fonctionnement normal en raison des départs de boues.

Lors de la visite NAIADE, l'unité de traitement a bien fonctionné. Au niveau du bassin d'aération, la ventilation est programmée sur la base d'une consigne mixte Redox/Oxygène.

La concentration des boues dans le bassin est correcte (MES = 3,03 g/l). Les boues ont une aptitude correcte à la décantation (IB = 158 ml/g MES).

Pour l'ensemble des autosurveillances et la visite NAIADE, le rejet est de bonne qualité et répond aux exigences du milieu récepteur, le Gave de Pau. Cependant lors du bilan NAIADE de février, à cause des départs de boues, le rejet est dégradé et de mauvaise qualité.

Sous produits

Une pompe à boues permet de dégouttage. Elle fonctionne en moyenne 3 fois par semaine. Les boues sont stockées dans un silo.

Une centrifugeuse mobile (groupe Suez) permet de déshydrater les boues stockées dans le silo mensuellement. Les boues sont évacuées vers le centre de compostage de Bellocq. Selon les données d'autosurveilance 2023, la quantité de matière sèche évacuée est de 43,4T.

2022: 45,7 tonnes de boues évacuées

2021 : 42,6 tonnes de boues évacuées

Données chiffrées

Année d'activité 2023 - Possibilité de déversement par temps de pluie

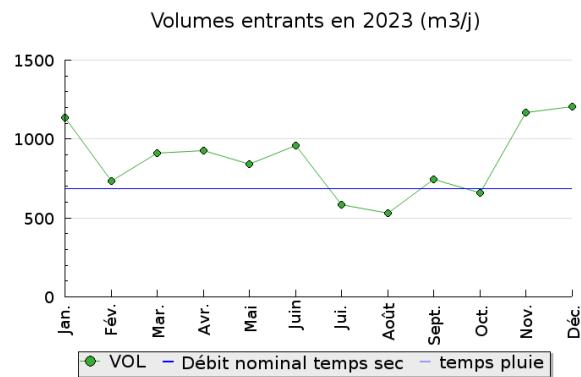
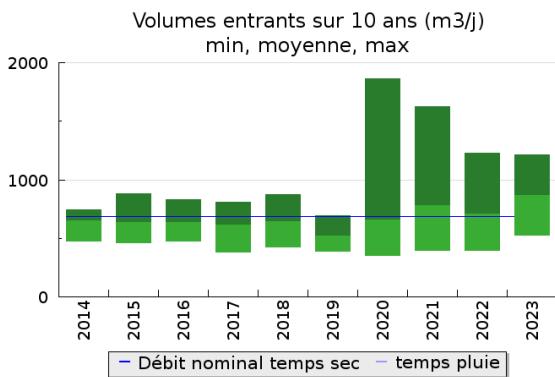
Tableau de synthèse

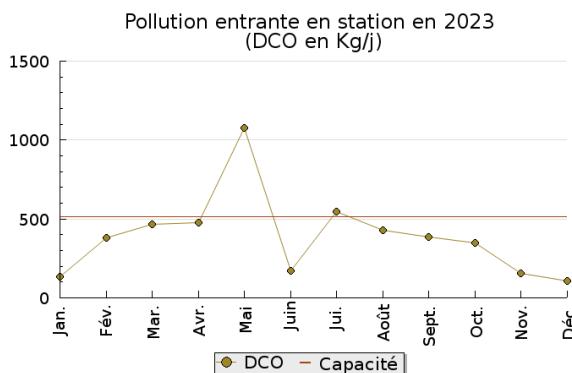
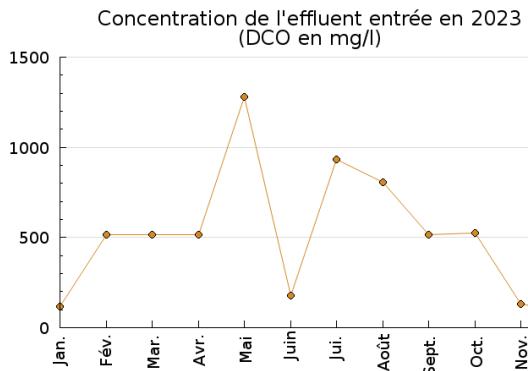
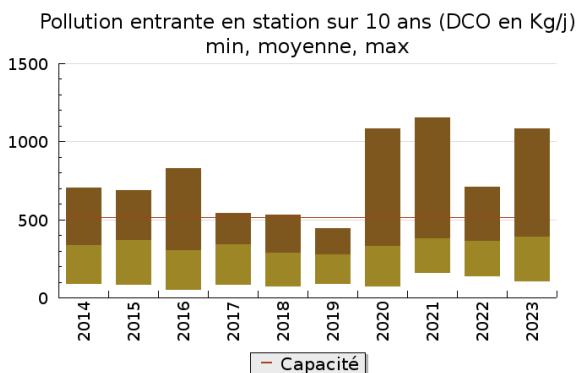
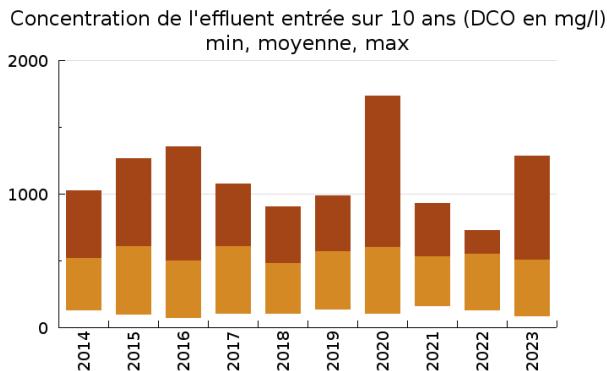
Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	870 m3/j	127 %			1 010 m3/j	
DBO5	133 Kg/j	52 %	172 mg/l	90 %	13,8 Kg/j	10,1 mg/l
DCO	390 Kg/j	76 %	510 mg/l	86 %	55 Kg/j	47 mg/l
MES	186 Kg/j		245 mg/l	87 %	25,2 Kg/j	17,9 mg/l
NGL	58 Kg/j		71 mg/l	85 %	9 Kg/j	7,3 mg/l
NTK	58 Kg/j		71 mg/l	86 %	8,1 Kg/j	6,4 mg/l
PT	7,1 Kg/j		8,6 mg/l	35 %	4,6 Kg/j	5 mg/l

Indice de confiance

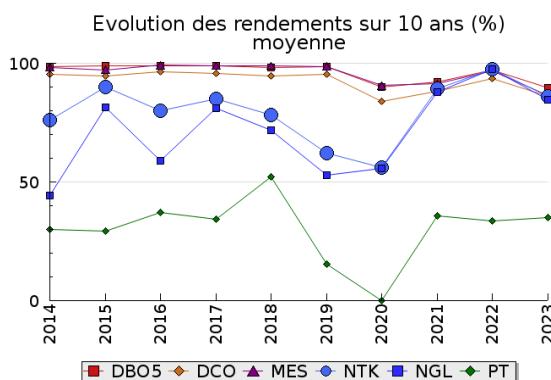
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5

Pollution traitée

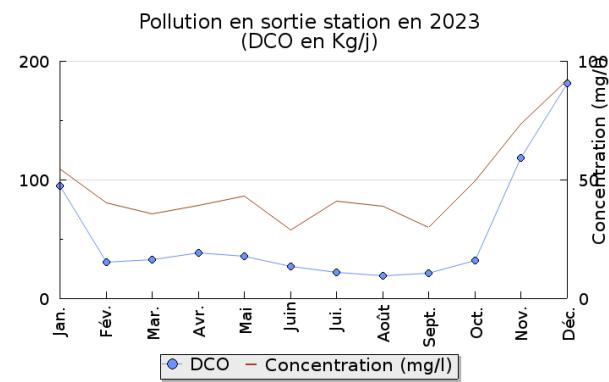
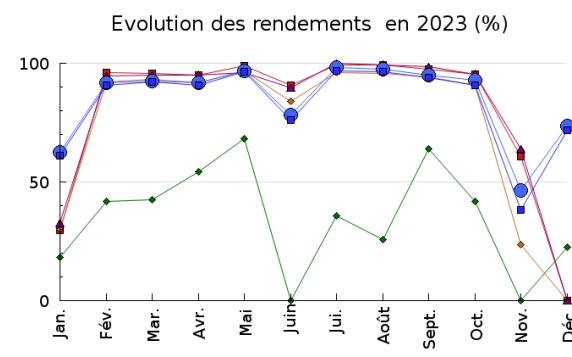
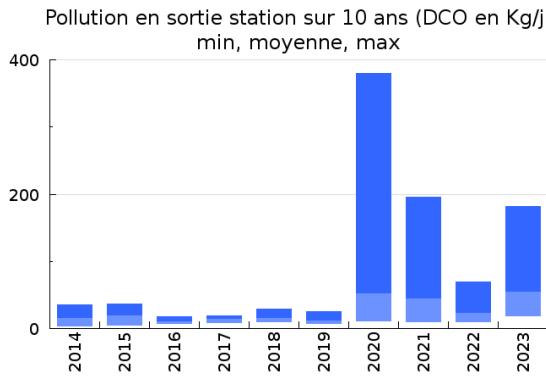


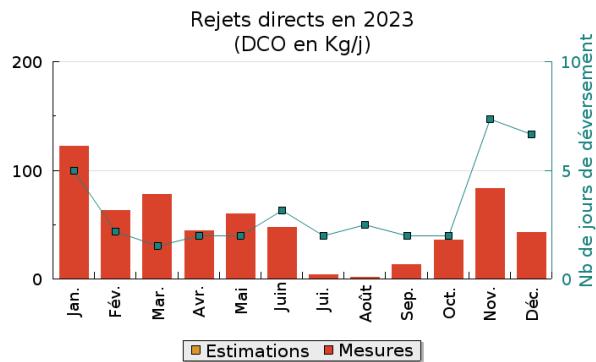
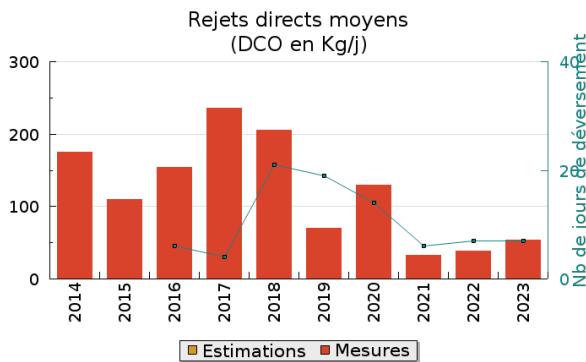


Pollution éliminée



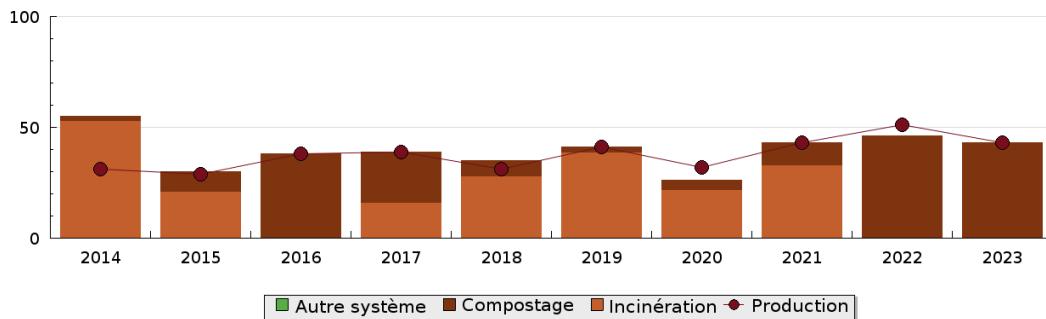
Pollution rejetée





Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- ... à la collecte des effluents Non
- ...à l'atteinte des performances européennes Non
- ...à l'autosurveillance Non
- ...à l'exploitation des ouvrages Non
- ...à la production des boues Non
- ...à la vétusté Non
- ...à la destination des sous-produits Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564535V001>